



Conditions Générales de Vente

1. Informations Générales

Article 1 – Définitions

Les termes suivants sont définis comme suit :

- Client : Toute personne ayant acheté un produit ou un service proposé par la Digital Trading Academy (DTA).
- Produits : La formation en ligne, les ebooks, et tout autre produit numérique proposé par la Digital Trading Academy.
- Services : L'accès aux produits, au programme d'affiliation, et tout service d'accompagnement ou de support fourni par la Digital Trading Academy.
- Site: Le site internet de la Digital Trading Academy (www.digitaltradingacademy.fr) ainsi que toute plateforme de vente ou d'hébergement liée à la société.

Article 2 - Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles la Digital Trading Academy (DTA) propose à ses Clients l'accès à ses produits numériques (formation en ligne, ebooks) et services associés. Elles régissent également les conditions d'utilisation du programme d'affiliation, permettant aux Clients d'en promouvoir les produits en échange d'une commission sur les ventes réalisées.

Article 3 – Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les transactions effectuées sur le site "www.digitaltradingacademy.fr" ou via les tunnels de vente de la Digital Trading Academy, opérée par M. NICOLAS Eryvn, qu'il s'agisse de l'achat de formation, d'ebooks ou de l'adhésion à notre programme d'affiliation. Est considérée comme client toute personne, physique ou morale, passant commande via notre plateforme de paiement sécurisée (Systeme.io, Stripe ou Paypal).

Article 4 – Acceptation des CGV

L'achat de produits ou de services proposés par la Digital Trading Academy (DTA) implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales. Cette acceptation se fait au moment de l'achat des produits, via un clic sur le bouton « J'accepte les conditions générales » ou une action équivalente.

Article 5 – Limitation d'âge

La Digital Trading Academy s'adresse uniquement aux personnes âgées de 18 ans ou plus. Toute commande effectuée par un mineur ne pourra être honorée et sera remboursée.

2. Produits et Conditions de Vente

Article 6 – Description des produits

La Digital Trading Academy (DTA) propose une formation en ligne au format numérique (produit digital), des ebooks, accessibles après achat via un espace personnel sécurisé hébergé sur la plateforme « Systeme.io ».

Le programme DTA est une formation en e-learning dédiée à l'acquisition de compétences en trading, structurée en modules pédagogiques interactifs. Chaque produit est décrit précisément sur sa page de présentation respective, incluant des informations détaillées sur le contenu, les objectifs, la durée, les modalités d'accès, le prix, ainsi que les conditions spécifiques applicables.

La formation est proposée avec un accès au programme d'affiliation officiel de la Digital Trading Academy. Ce programme permet à chaque acheteur de promouvoir les produits à l'aide d'un lien d'affiliation personnel, et de percevoir une commission fixe de 70 % du montant HT sur les ventes générées. Ce droit d'usage et de promotion est soumis aux conditions d'utilisation du programme d'affiliation, telles que définies par la Digital Trading Academy.

En achetant et accédant aux produits, le Client accepte de se conformer à l'ensemble des conditions présentes et futures établies par la Digital Trading Academy. Toute modification ou mise à jour de ces conditions sera réputée acceptée par l'Acheteur dès leur communication, notamment par email ou publication sur les supports officiels de la société.

Article 7 – Prix

Les prix des produits et services proposés par la Digital Trading Academy sont indiqués en euros, toutes taxes comprises (TTC), sauf mention contraire.

La société est assujettie à la TVA, laquelle est appliquée au taux en vigueur au moment de la facturation.

La Digital Trading Academy se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, sans préavis. Le prix applicable est celui affiché au moment de la validation de la commande.

Article 8 – Commande

Les commandes de produits et services sont effectuées en ligne, sur la plateforme de vente de la Digital Trading Academy. Le Client choisit le produit ou service qu'il souhaite acheter, valide sa commande, puis effectue le paiement via les méthodes disponibles sur le site.

L'acceptation de la commande par la Digital Trading Academy est confirmée par l'envoi d'un email de confirmation au Client, reprenant le détail de la commande, le prix, et les informations d'accès aux produits.

Article 9 – Modalités de paiement

Le paiement est exigible immédiatement à la date de la commande. Le paiement peut être effectué par carte bancaire via notre plateforme sécurisée (Systeme.io, Stripe ou Paypal). Toutes les informations bancaires sont traitées dans le respect des normes de sécurité en vigueur par les plateformes partenaires, et ne sont pas conservées par la Digital Trading Academy. Le Client garantit qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le moyen de paiement choisi.

Article 10 – Accès aux produits

L'accès aux produits est immédiat dès réception du paiement. Le Client reçoit par email un lien pour créer son mot de passe pour se connecter via un espace sécurisé sur la plateforme « Systeme.io ». L'accès est nominatif, personnel, incessible et limité à un usage strictement individuel.

Article 11 – Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28, 13° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de fourniture de contenus numériques non fournis sur support matériel, dont l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du consommateur et son renoncement exprès à son droit de rétractation.

En validant sa commande, le client reconnaît expressément :

- avoir demandé la fourniture immédiate du contenu numérique (accès à la formation),
- renoncer de manière définitive à son droit de rétractation.

En conséquence, **aucun remboursement ne sera effectué**, sauf en cas de problème technique empêchant l'accès à la formation. Dans ce cas, le client devra contacter notre support à l'adresse suivante : contact@digitaltradingacademy.fr.

3. Restriction & Obligations de l'affilié

Article 12 – Restrictions dans le cadre de l'affiliation

La promotion des produits « Digital Trading Academy » (DTA) dans le cadre du programme d'affiliation est autorisée sous certaines conditions, afin de préserver l'intégrité du produit et la valeur de l'offre.

- **Prix de vente officiel**

L'affilié s'engage à promouvoir les produits de la DTA aux prix fixés et affichés sur le site officiel. Il est interdit d'appliquer toute forme de remise, réduction, ou offre promotionnelle permettant une vente à un tarif inférieur. Tout manquement à cette règle pourra entraîner la suppression immédiate de l'accès au programme d'affiliation, à la seule discrétion de la Digital Trading Academy.

- **Respect du cadre d'affiliation**

L'affilié s'engage à respecter l'ensemble des présentes CGV dans le cadre de sa promotion des produits. Il ne peut ni revendre directement les produits, ni transférer le droit d'affiliation à un tiers. Les ventes doivent être générées exclusivement via son lien d'affiliation personnel.

- **Interdiction de distribution gratuite**

L'affilié n'est pas autorisé à distribuer gratuitement tout ou partie des produits, ni à les inclure dans des offres groupées ou des cadeaux, sauf accord écrit préalable de la Digital Trading Academy.

- **Méthodes de promotion**

L'affilié peut utiliser sa propre stratégie de promotion (site, tunnel, contenu), sous réserve de respecter l'image de la marque et les présentes conditions. Tout contenu jugé trompeur, mensonger ou préjudiciable à l'image de la DTA entraînera l'exclusion immédiate du programme.

Article 13 – Restrictions Marketing

Toutes les activités de marketing ou de promotion menées par l'Acheteur doivent refléter avec précision l'objet et les capacités des Produits. Le marketing des Produits sous de faux prétextes, par tromperie ou toute forme de pratique déceptive est strictement interdit et constitue une violation substantielle des présentes Conditions. L'Acheteur supportera toute la responsabilité pour toute représentation fautive, trompeuse ou inexacte faite concernant le Produit.

L'Acheteur accepte d'indemniser la Société pour tout dommage découlant directement de la publicité. L'Acheteur reconnaît qu'il est responsable de sa propre entreprise et que ni le Licencié ni la Société ne font partie de son entité commerciale ni n'approuvent ses actions.

Article 14 – Restrictions liées à l'usage du programme d'affiliation

L'Acheteur bénéficie, via son inscription au programme d'affiliation de la Digital Trading Academy (DTA), du droit de promouvoir la formation de la DTA à l'aide d'un lien d'affiliation personnel, dans les conditions définies par les présentes CGV et Conditions générales d'utilisation et d'affiliation. Ce droit de promotion n'implique aucun transfert de propriété intellectuelle, ni aucun droit de revente indépendant du système d'affiliation.

À ce titre, l'Acheteur s'engage à ne pas :

- Modifier, altérer ou adapter tout ou partie du contenu des produits (vidéos, supports, modules) proposés par la DTA.
- Revendre, diffuser ou décomposer les produits en parties séparées.
- Renommer les produits ou en modifier la présentation ou l'intitulé commercial.
- Se présenter comme le créateur, propriétaire, auteur ou éditeur officiel de la formation ou des contenus associés.
- Utiliser les éléments de marque de la DTA (nom, logo, visuels, identité graphique) à des fins trompeuses, contraires à l'éthique, ou portant atteinte à la réputation de la marque.

Les supports promotionnels fournis dans le cadre du programme d'affiliation peuvent être utilisés dans le respect strict des lignes directrices de la DTA. L'affilié ne peut en aucun cas enregistrer ou revendiquer de droits de propriété intellectuelle sur les produits, logos, noms de domaine ou éléments protégés appartenant à la DTA.

Article 15 – Révocation du droit d'affiliation

L'Acheteur reconnaît et accepte que toute violation, même partielle, des présentes Conditions Générales de Vente (CGV) incluant, sans s'y limiter, l'usage non autorisé des supports, la diffusion illicite des contenus, les modifications interdites, ou toute utilisation abusive du programme d'affiliation de la Digital Trading Academy (DTA) entraînera la révocation immédiate et irrévocable de son accès au programme d'affiliation, ainsi que de tous les droits associés, sans préavis.

À compter de la date de révocation :

- L'Acheteur s'engage à cesser immédiatement toute promotion des produits DTA, ainsi que l'utilisation de tout lien d'affiliation, visuel, module ou contenu associé à la formation.
- Il devra retirer sans délai tout contenu lié à la DTA des plateformes utilisées (sites web, tunnels de vente, réseaux sociaux, boutiques, etc.).
- Il lui est interdit de continuer à promouvoir ou représenter la formation sous quelque forme que ce soit.

Obligations persistantes :

La révocation n'annule pas les obligations contractuelles antérieures, notamment celles relatives :

- Au respect du tarif officiel de la formation ;
- À l'interdiction de diffusion gratuite ou sous forme de bonus ;
- À l'interdiction de revente ou de promotion sur des plateformes non autorisées.

La Digital Trading Academy se réserve le droit de recourir à toute action légale appropriée en droit civil comme en droit pénal afin d'obtenir réparation pour tout préjudice subi.

Article 16 – Utilisation des outils de promotion et redirection des paiements

L'Affilié reconnaît que son rôle consiste exclusivement à recommander le produit de la Digital Trading Academy (DTA) via un lien d'affiliation personnel fourni par la plateforme officielle du programme. Tous les paiements des clients finaux sont traités directement par la DTA via ses propres solutions de paiement sécurisées. L'Affilié **n'est pas autorisé à encaisser directement les paiements**, ni à créer de passerelles de paiement alternatives. Il lui est également interdit de modifier les tunnels de vente officiels, ou de présenter le produit comme étant le sien.

Toute tentative d'encaissement direct ou d'intermédiation financière sans accord préalable pourra entraîner la **résiliation immédiate de son accès au programme d'affiliation**.

Article 17 – Programme d'affiliation

La formation Digital Trading Academy (DTA) est éligible à un programme d'affiliation, permettant aux affiliés de percevoir une rémunération sur les ventes qu'ils génèrent.

- Taux de commission : L'affilié perçoit une commission fixe équivalente à 70 % du montant hors taxes (HT) pour chaque vente validée. Par exemple, une vente à 499,99 € TTC génère une commission de 291,66 € HT.
- Délai de validation des ventes : Chaque vente fait l'objet d'un délai de validation de 14 jours, à compter de la date d'achat, afin de prévenir toute tentative de fraude ou d'abus.
- Facturation automatique : À l'issue de ce délai de 14 jours, Systeme.io génère automatiquement les factures chaque 10 du mois pour l'ensemble des ventes validées du mois précédent.
- Paiement des commissions : Le règlement intervient dans les plus brefs délais à compter de la réception de la facture par nos services, par virement bancaire.
- Conditions de validité : Seules les ventes confirmées, payées, et ayant dépassé la période de validation de 14 jours ouvrent droit à commission. Les affiliés ne sauraient être tenus responsables des comportements ou décisions d'achat des clients, à condition qu'ils respectent l'intégralité des conditions du programme et n'induisent pas les acheteurs en erreur. En revanche, en cas d'activité frauduleuse, de tentative de manipulation du système de commissionnement, ou de communication mensongère de la part de l'affilié, l'accès au programme pourra être suspendu ou résilié sans préavis.

Statut et obligations des affiliés

Les affiliés doivent impérativement exercer leur activité dans un **cadre légal déclaré**. En France, la perception de commissions issues d'un programme d'affiliation constitue une **activité professionnelle**. À ce titre, il est **obligatoire de disposer d'un statut juridique reconnu** (par exemple : micro-entreprise, entreprise individuelle, société, etc.). Les revenus générés doivent être **déclarés à l'administration fiscale** ainsi qu'aux **organismes sociaux compétents**.

Il est fortement recommandé d'opter pour le **statut de micro-entrepreneur**, qui offre une **gestion simplifiée**, un **régime fiscal avantageux**, ainsi que la possibilité de bénéficier du **prélèvement libératoire de l'impôt** et de **charges sociales réduites**.

Chaque affilié est entièrement responsable de la conformité de sa situation fiscale et sociale, ainsi que du respect des réglementations en vigueur, notamment celles relatives à la publicité commerciale, à la protection des consommateurs et à la lutte contre la fraude.

L'inscription au programme d'affiliation de la Digital Trading Academy est automatique pour tout acheteur de la formation.

Il appartient à chaque affilié de configurer correctement son profil sur Systeme.io, en précisant :

- Le type de client : Entreprise ;
- Le nom commercial ou nom du déclarant ;
- Le numéro de SIRET ;
- Le numéro d'identification fiscale.

Ces informations sont indispensables pour permettre à Systeme.io de générer automatiquement les factures d'affiliation chaque 10 du mois. Une fois la facture reçue, notre équipe procède au paiement des commissions dans les meilleurs délais. Des outils marketing sont mis à disposition pour accompagner les affiliés dans la promotion professionnelle et conforme des produits de la DTA.

Article 18 – Suivi et conformité des activités d'affiliation

Dans le cadre de son programme d'affiliation, la **Digital Trading Academy** se réserve le droit de contrôler la conformité des activités promotionnelles réalisées par les affiliés. Ce suivi vise à garantir que la communication autour de la formation DTA respecte l'image, les valeurs, la qualité et les obligations légales liées à la marque. Les affiliés s'engagent à :

- Promouvoir la formation de manière loyale, transparente et conforme aux présentes CGV ;
- Utiliser uniquement les supports marketing validés ou fournis par la Digital Trading Academy, ou à soumettre à validation tout support personnalisé avant diffusion publique ;
- Ne pas induire en erreur les prospects ou clients finaux sur le contenu, les bénéfices ou les modalités de l'offre ;
- Respecter toutes les lois applicables en matière de publicité, de protection du consommateur, de communication commerciale et de promotion en ligne.

En cas de doute ou de signalement, la Digital Trading Academy pourra demander des explications ou preuves des communications effectuées par l'affilié (publications, emails, vidéos, pages de capture, etc.).

Tout manquement à ces obligations pourra entraîner la suspension temporaire ou définitive du lien d'affiliation et/ou des commissions en attente, sans préjudice des éventuelles poursuites en cas de fraude manifeste ou de préjudice à l'image de la marque.

4. Responsabilités & Garanties

Article 19 – Responsabilité de l'affilié et indemnisation

L'affilié est seul responsable de ses actions de promotion dans le cadre du programme d'affiliation de la Digital Trading Academy. Il s'engage à :

- Respecter les lois applicables en matière de publicité, de communication commerciale et de protection des consommateurs ;
- Ne faire aucune déclaration trompeuse ou exagérée sur les produits de la DTA ou leurs résultats potentiels ;
- Ne pas usurper l'identité de la société, ni se présenter comme son représentant officiel.

En cas de réclamation, plainte ou action judiciaire d'un tiers résultant directement d'une communication fautive, trompeuse ou illégale de l'affilié, ce dernier s'engage à indemniser et dégager de toute responsabilité la Digital Trading Academy, ses dirigeants, représentants, employés et partenaires, pour toute perte, dommage, coût ou dépense (y compris frais juridiques raisonnables) encourus à ce titre.

La société se réserve le droit de suspendre ou résilier l'accès au programme d'affiliation en cas de comportement contraire à l'éthique ou préjudiciable à l'image de la marque.

Article 20 – Limitation de responsabilité

Dans le cadre du programme d'affiliation, la Digital Trading Academy (DTA) décline toute responsabilité quant aux dommages directs ou indirects pouvant résulter de la participation de l'affilié au programme, y compris mais sans s'y limiter aux pertes de revenus, de clientèle, de réputation ou de toute opportunité commerciale.

La Société ne saurait être tenue responsable en cas de :

- Non-paiement dû à des informations bancaires erronées fournies par l'affilié ;
- Suspension ou blocage de comptes sur des plateformes tierces utilisées pour la promotion ;
- Mauvais usage des supports marketing par l'affilié ;
- Défaillance technique de la plateforme d'affiliation ou des systèmes de tracking indépendants de sa volonté.

La responsabilité totale de la Digital Trading Academy, quelle qu'en soit la cause, est limitée au montant total des commissions effectivement dues à l'affilié au moment du litige.

Article 21 – Avis de garanties

La participation au programme d'affiliation de la Digital Trading Academy (DTA) se fait aux risques et à la discrétion de l'affilié. Le programme est fourni "tel quel" et "selon disponibilité", sans garantie expresse ou implicite de résultats commerciaux, de revenus ou de performance.

La Société ne garantit pas :

- Que la promotion du Produit par l'affilié générera des ventes ;
- Que les outils marketing fournis répondront aux attentes spécifiques de chaque affilié ;
- Que les plateformes utilisées pour le suivi des commissions et des performances seront exemptes d'erreurs ou de dysfonctionnements ponctuels.

Aucune garantie n'est donnée quant à l'adéquation du programme d'affiliation à un objectif professionnel ou financier spécifique.

Article 22 – Avertissement sur les gains

La Digital Trading Academy (DTA) peut faire référence à certains témoignages, résultats ou exemples de réussite obtenus dans le cadre du programme d'affiliation ou en lien avec la promotion de ses produits. Toutefois, ces exemples ne constituent en aucun cas une promesse de résultats ou de revenus.

L'affilié reconnaît et accepte l'Avis de non-responsabilité sur les revenus et que les performances financières liées à la promotion des produits peuvent varier considérablement selon divers facteurs, notamment : le temps investi, les compétences marketing, les canaux de diffusion utilisés, le public ciblé, ou encore les conditions du marché.

La Société ne garantit aucun revenu, aucune commission minimale, ni aucun succès commercial. Les résultats obtenus par d'autres affiliés ou mentionnés sur le site internet ou les réseaux sociaux de la Digital Trading Academy ne doivent pas être interprétés comme typiques, promis ou reproductibles par tous.

5. Mentions légales & Cadre juridique

Article 23 – Protection des données personnelles

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi qu'au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679), la Digital Trading Academy s'engage à protéger les données personnelles des affiliés et utilisateurs de sa plateforme.

Les données collectées lors de l'inscription à la plateforme d'affiliation ou dans le cadre des interactions avec la Société sont traitées aux fins suivantes :

- Gestion des comptes affiliés ;
- Suivi des performances, des ventes et des commissions ;
- Communication d'informations contractuelles ou commerciales liées à l'activité d'affiliation ;
- Respect des obligations légales et fiscales.

Ces données ne sont en aucun cas vendues ni cédées à des tiers sans consentement préalable.

Conformément à la réglementation, chaque personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement et de portabilité de ses données personnelles. Ces droits peuvent être exercés en contactant la Digital Trading Academy à l'adresse suivante : contact@digitaltradingacademy.fr
En achetant sur la plateforme, l'utilisateur reconnaît avoir pris connaissance de la [politique de confidentialité](#) de la Société.

Article 24 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus proposés dans le cadre du programme d'affiliation de la Digital Trading Academy – y compris, sans s'y limiter, les vidéos de formation, textes, supports pédagogiques, éléments graphiques, logos, marques, outils numériques, tunnels de vente, ressources marketing, et tout autre élément fourni – sont la propriété exclusive de M. NICOLAS Eryvn, titulaire des droits d'auteur et de propriété intellectuelle y afférents.

Aucun droit de propriété n'est transféré à l'affilié dans le cadre de sa participation au programme. L'affilié dispose uniquement d'un droit personnel, non exclusif, non transférable et révocable d'utiliser les supports fournis à des fins strictement promotionnelles dans le cadre de l'affiliation, et ce, dans le respect des présentes Conditions.

Toute reproduction, modification, diffusion, exploitation, réutilisation, ou revente non autorisée, en tout ou en partie, desdits contenus est strictement interdite. Toute violation de ces droits pourra entraîner l'exclusion immédiate du programme d'affiliation, ainsi que des poursuites civiles et/ou pénales conformément à la législation en vigueur.

Article 25 – Communications électroniques, transactions et signatures

En participant au programme d'affiliation de la **Digital Trading Academy (DTA)**, en communiquant avec la Société ou ses représentants par voie électronique (email, formulaire en ligne, interface d'affiliation, etc.), l'**Affilié** reconnaît expressément avoir recours à des communications électroniques et y consent pleinement.

L'Affilié accepte que tous les contrats, accords, communications, notifications, déclarations d'information ou documents relatifs au programme d'affiliation qui lui sont transmis par voie électronique (email ou plateforme affiliée) ont la même valeur juridique que des documents écrits sur support papier.

À ce titre, l'Affilié reconnaît et accepte également :

- l'usage de **signatures électroniques** dans les documents contractuels ;
- la validité des **commandes, contrats ou validations électroniques** ;
- la légitimité des **documents transmis ou stockés par voie numérique** ;
- la **livraison électronique** de tout avis, politique, modification contractuelle ou communication opérationnelle liée au programme.

L'Affilié renonce par la présente à tout droit ou exigence, relevant de toute législation ou réglementation applicable, imposant la remise physique de documents, l'usage exclusif de supports papier ou l'exécution des transactions autrement que par voie électronique, dès lors que les communications respectent les conditions énoncées dans le présent article.

Article 26 – Modification des Conditions Générales de Vente

La Digital Trading Academy se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment. Les modifications seront applicables dès leur publication sur le site.

Article 27 – Durée et Résiliation des Droits d’Affiliation

Les présentes Conditions Générales d’Utilisation et Conditions générales d’utilisation et d’affiliation prennent effet à la date d’inscription de l’Affilié au programme d’affiliation et resteront en vigueur tant que l’Affilié participe activement au programme ou jusqu’à leur résiliation conformément aux dispositions ci-dessous.

En cas de résiliation, tous les droits accordés à l’Affilié dans le cadre du programme d’affiliation, y compris le droit de promouvoir et de percevoir des commissions, seront immédiatement révoqués. L’Affilié devra cesser sans délai toute promotion, publicité, ou activité liée au programme d’affiliation de la Digital Trading Academy.

La résiliation ou l’expiration de l’affiliation n’affecte en rien les obligations subsistant après celle-ci, notamment en matière de responsabilité, d’indemnisation, de respect des obligations fiscales ou de propriété intellectuelle. Toute violation des présentes Conditions Générales d’Utilisation et d’Affiliation pourra entraîner l’exclusion du programme d’affiliation, sans droit à remboursement des commissions en cours.

Article 28 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes Conditions Générales de Vente et Conditions générales d’utilisation et d’affiliation sont soumises au droit français. En cas de litige relatif à l’utilisation du programme d’affiliation, à la promotion des produits ou à toute autre question liée à l’affiliation, l’affilié ou le client devra d’abord tenter une résolution amiable. À défaut, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du ressort du siège de l’activité.

Article 29 – Informations sur la société Digital Trading Academy

La Digital Trading Academy est exploitée par M. NICOLAS Ervyn, président de la société DIGITAL TRADING ACADEMY, société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Forme juridique : SASU au capital de 1 €
- RCS : [Ville d’immatriculation] sous le numéro SIREN [XXXXXXXXXX]
- Siège social : [Adresse complète]
- Président : M. NICOLAS Ervyn
- Contact : contact@digitaltradingacademy.fr

Article 30 – Support client et Contact

Pour toute question ou problème relatif à votre commande, l'accès à la formation ou toute autre demande, vous pouvez nous contacter via l'email suivant :

“contact@digitaltradingacademy.fr”.

Notre équipe support s'engage à répondre dans un délai de 48 heures.

Article 31 – Dispositions finales

Les présentes Conditions Générales de Vente constituent l'intégralité de l'accord entre la Société, le Licencié et l'Acheteur concernant l'objet des présentes.

Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions étaient tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations conserveraient toute leur force et leur portée.

Le fait que la Société ou le Licencié ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes Conditions, ne saurait être interprété comme une renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.